Université de Hearst

APPEL À CANDIDATURES POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Novembre 2026

L'Université de Hearst et ses trois campus sont situés sur le territoire du Traité no 9, plus particulièrement sur les terres ancestrales des Premières Nations ojibways, cries et oji-cries du Nord-Est ontarien.

Fondée en 1953, l'Université de Hearst est le premier établissement d'enseignement universitaire exclusivement de langue française en Ontario. Ses programmes de premier et de deuxième cycle dans diverses disciplines sont offerts sur trois campus situés à Hearst, à Kapuskasing et à Timmins.

MEMBRES COMMUNAUTAIRES

Vous souhaitez siéger au sein du conseil d'administration, instance responsable d'administrer et de gérer les affaires de l'Université de Hearst, et mettre à profit votre engagement envers la francophonie et les communautés desservies par l'établissement?

Si vous êtes passionné par l'éducation postsecondaire francophone et désirez contribuer activement à la gouvernance d'un établissement au cœur des communautés qu'elle dessert, nous vous invitons à poser votre candidature en tant que membre communautaire au conseil d'administration de l'Université de Hearst.

NOMBRE DE POSTES À POUVOIR : Deux (2)

PROFILS RECHERCHÉS

Le conseil d'administration recherche particulièrement des candidates ou des candidats, résidant dans la région ou œuvre l'Université de Hearst, possédant une expertise dans les domaines suivants :

- **Comptabilité ou finance :** Expertise dans la gestion, l'analyse et le suivi des ressources financières d'une organisation, notamment en matière de budgets, de revenus, d'investissements et de flux de trésorerie. Connaissance des principes comptables et des états financiers permettant d'évaluer la situation financière d'une organisation et de contribuer à une prise de décision éclairée.

- **Domaine de l’éducation :** Savoir relatif aux systèmes, politiques et pratiques en milieu éducatif. Connaissances des enjeux liés à l’enseignement, à la pédagogie et à l’administration.
- **Connaissances gouvernementales et politiques :** Connaissance du fonctionnement des institutions gouvernementales, des processus décisionnels et des politiques publiques. Capacité à comprendre les orientations gouvernementales ainsi que les cadres législatifs et réglementaires.
- **Gestion de la haute direction :** Supervision stratégique des opérations et de l’orientation générale d’une organisation. Compréhension du leadership exécutif, de la planification stratégique et de la prise de décision à haut niveau.
- **Juridique et droit :** Connaissance des systèmes juridiques, des normes et des pratiques judiciaires. Capacité à comprendre les implications légales et à respecter la conformité.

RÔLE DES MEMBRES DU CONSEIL

En tant que membre du conseil d’administration, vous serez appelé à :

- participer activement aux réunions du conseil d’administration;
- contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'Université;
- partager votre expertise pour éclairer les décisions du conseil d’administration;
- représenter les intérêts de la communauté francophone et soutenir la mission éducative de l'Université.

Une connaissance du secteur de l’éducation postsecondaire, entre autres dans le contexte francophone en milieu minoritaire, est un atout supplémentaire.

EXIGENCES À SATISFAIRE ET CRITÈRES D’ÉLIGIBILITÉ

Pour être éligibles, les personnes candidates doivent, entre autres :

- adhérer aux valeurs et à la mission de l’Université;
- résider en Ontario, préférablement dans la région où œuvre l’Université;
- être âgées de 18 ans ou plus;
- être en mesure de participer à une conversation, lire et comprendre le français sans le bénéfice de la traduction

Ne peuvent être membres du Conseil les personnes qui, notamment :

- sont employées, membre du corps étudiant ou la conjointe ou le conjoint ou le partenaire d'une personne employée ou membre du corps étudiant d'un autre établissement postsecondaire de l'Ontario, dans la mesure où il y aurait incompatibilité entre le rôle de conseillère ou de conseiller et le code de déontologie;
- ont été déclarées incapables de gérer leurs biens aux termes de la Loi de 1992 sur la prise de décisions au nom d'autrui, de la Loi sur la santé mentale ou d'autres lois applicables;
- ont le statut de failli ou ont été déclarées incapables par un tribunal au Canada ou ailleurs.

LES AVANTAGES À SIÉGER AU CONSEIL

Siéger au conseil d'administration de l'Université de Hearst offre de nombreux avantages tant sur le plan personnel que professionnel. Vous aurez l'occasion de :

- de contribuer au développement de l'éducation postsecondaire francophone;
- d'influencer les décisions stratégiques de l'Université et la prise de décisions qui façonneront son avenir et celui de son corps étudiant;
- de développer vos compétences en gouvernance;
- de tisser des liens avec des personnes professionnelles engagées.

COMMENT POSTULER

Nous vous invitons à remplir le formulaire de candidature disponible en ligne en cliquant sur l'adresse suivante : **Formulaire de candidature**.

Pour toute question ou pour signaler un problème technique relatif au formulaire, veuillez communiquer avec le secrétariat général à l'adresse suivante : secretariat_general@uhearst.ca.

Vous pouvez également soumettre votre candidature par la poste à l'attention de :

Secrétariat général
Université de Hearst
60, 9e Rue
C.P. 580
Hearst (Ontario) P0L 1N0

Les candidatures reçues seront révisées par le comité permanent de gouvernance et d'éthique.

L’Université de Hearst s’engage à promouvoir l’équité, la diversité, l’inclusivité, l’accessibilité et la lutte contre le racisme. Nous reconnaissons notre responsabilité envers la réconciliation avec les Premiers Peuples et nous nous engageons à renforcer nos capacités individuelles et collectives à faire preuve de compétences culturelles dans nos stratégies d’engagement. L’Université est donc particulièrement intéressée à accueillir des personnes issues des Premières Peuples afin de bénéficier de leurs savoirs traditionnels. De plus, les candidatures de personnes qui peuvent nous aider à concrétiser notre vision et contribuer à la diversité des expériences vécues, des perspectives et des approches au sein du Conseil sont d'un intérêt particulier pour nous. Faites partie d'une communauté inclusive qui met tout en œuvre pour éliminer les obstacles à l'accessibilité, ainsi qu'au bien-être, au potentiel et à la réussite du personnel.
L'auto-identification est encouragée dans le cadre du processus de recrutement.